

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2018

À cette séance ordinaire tenue le 13^e jour d'août 2018 étaient présents, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Madame la conseillère Danielle D. DuSablou (absence motivée) et monsieur le conseiller Denis Naud sont absents.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2018-08-13-146

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2018-08-13-147

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2018

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du 23 juillet 2018 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2018-08-13-148

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 13 août 2018 au montant de 248 937.64 \$ et autorise le paiement des factures.

Liste des Comptes de Juillet 2018

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	5 767.78 \$
2	Telus	1 248.33 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	45.98 \$
6	Xplornet, Aq.PM: 57.48\$, Aq.SC: 57.48\$	114.96 \$
7	Salaires nets des Élus, juillet	2 478.88 \$
8	Salaires nets des Employés, juillet	25 147.72 \$
9	Salaires nets des Pompiers, juillet , gardes, entretiens, 2 sorties: Mâchoires St-Marc, Sauvetage Trou du Diable, pratiques, prévention, travail admin.: Patrick Auger: 5 hres, Mathieu Champagne: 4¼hres.	2 426.08 \$
10	Ministère du Revenu du Québec, remise juillet	10 325.40 \$
11	Receveur Général du Canada, remise juillet	3 866.93 \$
12	REER, cotisations juillet	2 091.16 \$
13	Financière Manuvie, ass. collective, juillet,	2 742.44 \$
14	Canadien Nationale, Juin	496.00 \$
15	Groupe Environnex, analyses d'eau potable Aq.SC. Aq.PM. eaux usées, bassins de rétention Aq.SC	1 729.47 \$
16	Société Mutuelle de Prévention, juillet à décembre 2018	632.60 \$
17	Co-Op Novago Mun.: 2190.45\$, Loisirs: 157.23\$, Embell: 31.02\$	2 378.70 \$
18	SBM copies facturables copieur, 20-07 au 20-10-18	215.65 \$

19	Les Compteurs Lecomte Ltée, 1 compteur d'eau Ferme Fléole	794.31 \$
20	Centre de la Biodiversité, sortie terrain de jeu, Loisirs	279.00 \$
21	Stantec (Cégertec), hon. prof. au 22 juin, étude alimentation en eau Aq.SC. (rés: 2018-04-09-071 TECQ 14-18)	7 599.97 \$
22	SNC Lavalin Inc. hon. prof. au 30 mai, assistance technique Dossier: PIRRL Rivière Blanche Ouest	1 551.01 \$
23	Fabrique Paroisse Sacré-Cœur de Jésus, don Fête Champêtre 19 août	150.00 \$
24	OMGHP, quote-part pour l'exercice terminé au 31-12-17 pour L'OMH: 3731.00\$, pour Maison des Pionniers: 1126.00\$	4 857.00 \$
25	Nordmec Construction Inc., décompte progressif #4, travaux correctifs pour désinfection Aq.SC. (Rés: 2018-07-09-138 TECQ 14-18)	11 539.76 \$
26	Cribtec Inc. Décompte progressif #7, Mise aux normes Aq.PM., 50% de la facture (Rés: 2018-07-09-139, Subv.: FEPTEU)	92 478.22 \$
27	Équipements Paquet, location toilette Parc Godin 13 juin au 11 juillet, Embellissement	195.46 \$
28	Équipements Lapierre, produits pour Aq.PM	1 177.06 \$
29	Gérald Perreault, remb. taxes mun. 2016 et 2017, selon le contrat droit de superficie pour Gîte de l'Écureuil, Loisirs: 3100.87\$, Bail Aq.PM. Année 2018: 75.00\$	3 175.87 \$
30	Bar Laitier St-Casimir, sortie terrain de jeu, Loisirs	66.83 \$
31	Les Immeubles Jacques Robitaille, sortie terrain de jeu, Loisirs.	176.33 \$
32	Purolator Inc. Facturation 13 juillet	5.30 \$
33	Marché Richelieu, Mun.: 2.88\$, Loisirs: 86.87\$	89.75 \$
34	Pharmacie St-Casimir, Loisirs	23.87 \$
35	Sylvie Turcotte (La Fourmi Magique), mini porte-chapeaux Fête St-Jean, Loisirs	75.00 \$
36	Location Chapiteau Relais du Lac Blanc, chapiteau Fête de la Pêche et Fête de la St-Jean, Loisirs	402.40 \$
37	Valérie Paquette, remb. Activités terrain de jeu, Loisirs	50.00 \$
38	Ferme G. Grandbois & Fils, servitude Aq.PM Année 2018: 229.53\$. Remboursement semences suite aux travaux Aq.PM: 523.55\$	753.08 \$
39	RRGMR Portneuf, quote-part 3ième versement: 40376.21\$, quote-part 2ième vers. Boues fosses septiques: 6913.75\$, 2ième visite Boues fosses septiques: 105.00\$	47 394.96 \$
40	Marie Bélisle, remb. Fact. Co-Op, pharmacie, dépanneur, Embellissement	41.04 \$
41	Spectralite, crédit sur panneaux arrêt	(23.00) \$
42	Ville Donnacona, cour municipale juin: 90.\$, juillet: 60.\$	150.00 \$

43	Courrier Portneuf, parutions appel d'offres vente pour déménagement Gîte de l'Écureuil, Loisirs: 341.08\$. Appel d'offres Entretien chemins d'hiver: 203.28\$	544.36 \$
44	Garage Conrad Audet, essence Mun.: 722.54\$, Incendie: 56.25\$	778.79 \$
45	Godin Station-Service, Essence: Mun.: 659.21\$, Incendie: 15.00.\$	674.21 \$
46	Mun. St-Thuribe, entraide automatique incendie	184.40 \$
47	Richard Équipement, papeterie	113.90 \$
48	9080-8304 (Germain Durocher), 2 transports autobus sorties terrain de jeu, Loisirs	925.55 \$
49	Système de sécurité AC, vérification système d'alarme incendie: Bureau Municipal: 117.27\$, Centre Paroissial, Loisirs: 227.66\$	344.93 \$
50	Les Entreprises A.Massicotte, réparations lumières de rues	1 946.76 \$
51	Groupe Lafrenière Tracteurs, réparation tondeuse	70.39 \$
52	Ciment Québec Inc. Blocs de béton, Aq.SC	103.48 \$
53	Construction Pavage Portneuf, asphalte	1 135.90 \$
54	Mercier Autoroute 40, ponceaux de béton pour Route du Rang St-Jérôme	1 178.49 \$
55	Garage Ghislain Tessier, changement d'huile F-150	65.81 \$
56	Sports Plus St-Casimir, pièce pour scie à gaz	34.03 \$
57	134619 Canada Inc. (Albert Tessier) travaux 1er mai au 12 Juin: Voirie: 2059.49\$, Aq.SC: 1185.68\$, Assainissement: 1254.07\$, Aq.PM.: 773.21\$, Loisirs: 218.43\$	5 490.88 \$
58	Premier Tech Aqua, programme d'entretien UV, printemps 2018. (Réf: 125 Riv. Blanche Est)	275.94 \$
59	Librairie Laliberté, volumes bibliothèque	208.58 \$
	TOTAL DU MOIS:	248 937.64 \$
	Municipalité:	238 803.16 \$
	Loisirs:	6 955.89 \$
	Incendie:	2 911.07 \$
	Embellissement	267.52 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour d'août 2018.

René Savard,
 Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Monsieur Raymond Beaudoin nous entretient de la fin du camp de jour et de l'excellente participation à celui-ci.

Monsieur Louis-Philippe Douville n'a rien à signaler.

Monsieur André Filteau n'a rien à signaler.

Monsieur Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué deux (2) sorties au cours du dernier mois.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe des derniers événements entourant les travaux sur le réseau AQPM et du Rang de la Rivière Blanche Ouest.

2018-08-13-149

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-2018 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE DANS LE SECTEUR URBAIN DU CHEMIN DE L'ÎLE GRANDBOIS

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, André Filteau, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 171-2018 concernant les limites de vitesse dans le secteur urbain du Chemin de l'Île Grandbois.

QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

QUE le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours de calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité mentionne que l'objet de ce règlement vise à diminuer les limites de vitesse dans le secteur urbain du Chemin de l'Île Grandbois.

QU' aucun coût n'est relié à ce règlement.

M. André Filteau, conseiller

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 172-2018 ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CASIMIR**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, Raymond Beaudoin, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 172-2018 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Casimir.

QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

QUE le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours de calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité mentionne que l'objet de ce règlement vise à remplacer le code d'éthique actuel (Règlement 151-2016) par un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité qui tient compte de l'article 178 du projet de loi 155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec).

QU' aucun coût n'est relié à ce règlement.

M. Raymond Beaudoin, conseiller

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 173-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 124-
2013 CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET L'OPÉRATION DU
SERVICE MUNICIPAL D'AQUEDUC ET L'USAGE DE L'EAU
POTABLE**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, André Filteau, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 173-2018 modifiant le règlement numéro 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable

QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

QUE le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours de calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité mentionne que l'objet de ce règlement vise à modifier l'article 17 du règlement numéro 124-2013 afin de facturer un montant de 20.00\$ pour les frais occasionnés lors de la fermeture et de l'ouverture saisonnière d'une valve de service à la demande du propriétaire.

QU' aucun coût n'est relié à ce règlement.

M. André Filteau, conseiller

2018-08-13-150

**STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE /
ÉTALONNAGE DES DÉBITMÈTRES**

CONSIDÉRANT qu'en regard de cette stratégie la municipalité a l'obligation de procéder à l'étalonnage de ses débitmètres;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADJUGER un contrat de gré à gré à Environnement McM de Saint-Paulin pour la somme de 5 040.50\$ (taxes incluses) et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 27 juillet 2018.

D'IMPUTER cette dépense pour un quart au poste 02 41310 419 « Honoraires professionnels » AQPM et trois quarts au poste 02 41200 419 « Honoraires professionnels » AQSC.

ADOPTÉE

2018-08-13-151

**STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE /
RECHERCHE DE FUITES SUR LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT qu'en regard de cette stratégie la municipalité a l'obligation de procéder à la recherche de fuites sur les réseaux de distribution d'eau potable;

CONSIDÉRANT qu'une seule des trois entreprises invitées a déposé dans le délai prescrit une soumission pour réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT qu'une analyse de cette soumission a été effectuée le 6 août dernier;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat pour la réalisation des travaux de recherche de fuites sur les réseaux de distribution d'eau potable soit adjugé aux Laboratoires de Canalisations Souterraines (LCS) inc. au montant de 31 181.22\$ (taxes incluses).

QUE le devis d'appel d'offres, la soumission incluant toutes les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

QUE le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat;

D'IMPUTER cette dépense à 50% au poste 02 41310 419 « Honoraires professionnels » AQPM et à 50% au poste 02 41200 419 « Honoraires professionnels » AQSC.

ADOPTÉE

2018-08-13-152

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, dépose le rapport annuel 2017 de la gestion de l'eau potable. Par la suite il présente un bilan sommaire des résultats relatifs à celui-ci.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER le dépôt du Rapport annuel 2017 de la gestion de l'eau potable.

ADOPTÉE

2018-08-13-153

ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX / MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE DU SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que la firme WSP a procédé à l'inspection des travaux dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne en vue de leur acceptation provisoire;

CONSIDÉRANT qu'un certificat d'acceptation provisoire des travaux a été produit par la firme WSP en date du 23 juillet 2018;

CONSIDÉRANT qu'après discussion entre WSP, Cribtec et la municipalité il a été convenu d'accepter provisoirement les travaux rétroactivement en date du 31 mai 2018;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir procède à l'acceptation provisoire des travaux rétroactivement en date du 31 mai 2018 dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne.

ADOPTÉE

2018-08-13-154

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 8 / MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE DU SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que la firme WSP a procédé à la vérification du décompte progressif #8 transmis par l'entrepreneur dans le cadre des travaux de mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne;

CONSIDÉRANT que le décompte progressif #8 soumis pour paiement s'élève à 53 531.74\$, lequel inclus une libération de la moitié de la retenue pour la réception provisoire des ouvrages;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la compagnie Cribtec inc. de Québec le décompte progressif # 8 au montant de 53 531.74\$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense au programme FEPTEU et au Règlement d'emprunt numéro 158-2017.

ADOPTÉE

2018-08-13-155

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE CHAUSSÉES

CONSIDÉRANT qu'un mandat a été donné à la firme SNC Lavalin pour la révision du plan d'intervention des conduites d'eau potable, d'égout pluvial et de chaussées;

CONSIDÉRANT que le plan a été préparé selon le Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir accepte le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout pluvial et de chaussées tel que déposé par la firme SNC Lavalin, le 12 juillet 2018 (dossier n° 645642 révision 01).

ADOPTÉE

2018-08-13-156

NOMINATION DE RÉPONDANTS EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

CONSIDÉRANT que le Projet de loi n° 62 favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes a été adopté le 18 octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur des chapitres 11, 13, 14, 20 et 21 de la Loi 62 le 1er juillet 2018, cette dernière venant préciser que la plus haute autorité d'une organisation, en l'occurrence le conseil de la municipalité, a le devoir de désigner un répondant en matière d'accommodement;

CONSIDÉRANT que ce répondant aura pour fonction de conseiller la plus haute autorité administrative ainsi que les membres du personnel de l'organisme en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir juge pertinent de nommer le directeur général et secrétaire-trésorier et, en son absence, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe pour occuper cette fonction;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir désigne le directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe répondants pour les demandes en matière d'accommodement.

ADOPTÉE

2018-08-13-157

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE RANG DU RAPIDE SUD

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation relatif aux travaux de voirie dans le rang du Rapide Sud;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises identifiées lors de la réunion de travail du 6 août dernier.

ADOPTÉE

2018-08-13-158

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / SOUTIRAGE DES BOUES DES BASSINS SITUÉS À L'USINE D'EAU POTABLE AQSC

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation relatif aux travaux de soutirage des boues des bassins situés à l'usine d'eau potable AQSC;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises identifiées lors de la réunion de travail du 6 août dernier.

ADOPTÉE

2018-08-13-159

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC / ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE USAGÉ POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public relatif à l'achat d'un camion usagé pour le Service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres public;

ADOPTÉE

2018-08-13-160

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME SNC LAVALIN POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS / RUE MGR DOUVILLE

ATTENDU QUE la firme SNC Lavalin a déposé le 29 mars 2018 à la Municipalité sa soumission relative à la confection des plans et devis dans le cadre des travaux de réfection d'une section des infrastructures de la rue Mgr Douville;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D’ADJUGER un contrat de gré à gré à la firme SNC Lavalin au montant de 16 498\$ (plus taxes) et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 29 mars 2018;

D’IMPUTER cette dépense à la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2018-08-13-161

BRANCHEMENT DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À LA GÉNÉRATRICE / USINE AQSC ST-THURIBE

ATTENDU QU’À la suite des travaux de mise aux normes des installations de désinfection de l’eau à l’usine AQSC située à Saint-Thuribe, il y a lieu de procéder au raccordement des nouveaux équipements à la génératrice de l’usine;

ATTENDU QU’un avis de changement au contrat (#7) a été produit par la firme Nordmec Construction, lequel a été recommandé par la firme d’ingénieurs Stantec le 20 juillet dernier;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D’AUTORISER l’avis de changement #7 de Nordmec Construction au montant de 3 466.64\$ (plus taxes) et ce, tel que décrit dans leur avis de changement du 20 juillet 2018;

D’IMPUTER cette dépense à la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2018-08-13-162

AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2018-03-12-050 COOPÉRATIVE D’AQUEDUC DU RANG SAINT-DAVID À SAINT-THURIBE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Casimir a adopté le 12 mars 2018 la résolution 2018-03-12-050 afin de décrire les conditions requises qui permettraient de réexaminer le projet de desserte en eau potable de la Coopérative d’aqueduc du rang Saint-David à Saint-Thuribe;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Thuribe s’est adressée le 12 juillet dernier à la Municipalité de Saint-Casimir afin d’ajouter certains éléments à la résolution 2018-03-12-050;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AMENDER le libellé de la dernière condition de la résolution 2018-03-12-050 de la manière suivante :

Texte actuel : « **QU'UNE** fois le réseau municipalisé, la Municipalité de Saint-Thuribe s'engage à procéder à la pose de compteurs d'eau et au maintien en opération de ceux-ci sur les exploitations agricoles situées dans le rang Saint-David; »

Par;

Nouveau texte : **QU'UNE** fois le réseau municipalisé, la Municipalité de Saint-Thuribe s'engage à procéder à la pose de compteurs d'eau et au maintien en opération de ceux-ci sur toutes les valves de service d'aqueduc situées dans le rang Saint-David;

D'AJOUTER à la fin de la résolution 2018-03-12-050 les conditions suivantes :

- **QUE** le prix au mètre cube pour la consommation de l'eau potable au compteur d'eau à installer à l'intersection des rangs Saint-Léon et Saint-David sera le même que celui identifié au règlement de taxation en vigueur de la Municipalité de Saint-Casimir;
- **QUE** les analyses d'eau seront au frais de la Municipalité de Saint-Thuribe pour le réseau d'aqueduc situé dans le rang Saint-David;

ADOPTÉE

DIVERS

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2018-08-13-163

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h35.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire